



DATE : mai 2011

CLIENT : femme de 64 ans, droitière

Plainte subjective : la cliente a récemment reçu un diagnostic de **phlébite superficielle des veines du mollet gauche**, qui était visiblement enflé et hypertrophié. Elle n'avait pas de douleur mais était plutôt préoccupée par l'enflure.

Observation : les veines superficielles du mollet gauche semblent grosses et enflammées, et sont un peu sensibles à la palpation.

Organes affectés : Veine du mollet gauche

Feuillet embryonnaire : mésoderme nouveau
Centre de contrôle au cerveau : moelle cérébrale

Explication de la GNM : veines de la jambe gauche : conflit du « boulet au pied », se sentir **trop pris** en ce qui concerne la relation mère/enfant, ce qui cause une nécrose des veines de la jambe gauche durant la phase active du conflit et une phlébite durant la phase A de guérison. La cliente est possiblement déjà dans la phase de guérison et aura besoin d'identifier le conflit originel pour pouvoir compléter le Programme Biologique Spécial (SBS).

Compréhension de la GNM : la cliente comprend cette explication et reconnaît que son conflit est relié à une visite chez le médecin avec son mari qui souffre de démence. Elle rapporte que le médecin lui a dit que la démence de son mari est une « démence du lobe frontal », qui est la pire forme qu'on puisse avoir (**son DHS**). Elle indique que le diagnostic l'a fait se sentir « ligotée »; elle craint de n'être pas capable de prendre plus de responsabilités dans les soins à son époux, qu'elle considère maintenant comme un « enfant », d'où l'atteinte à la veine de la jambe gauche (son côté mère-enfant)

Résultats : à la visite de suivi 3 semaines plus tard, elle mentionne que l'enflure dans son mollet gauche s'est résorbée après 3 jours. Le mollet gauche a maintenant des dimensions normales, avec un léger tissu cicatriciel à la palpation. Elle rapporte avoir accepté son nouveau rôle dans la relation et continue à s'occuper des problèmes de santé de son mari.

Pour des précisions sur les termes spécifiques employés,
consultez le document français intitulé : « [Les Cinq Lois Biologiques](#) »